Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 12 (1898)

Heft: 2

Artikel: Nobiliaire du pays de Neuchâtel [Suite]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-768473

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

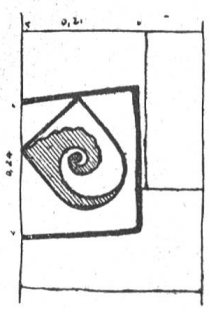

Fig. 6.

eckigen Vorlage, auf dem Steingrund der bunte Schild der Rordorf (Fig. 6). Nördliche Reihe, erste Hauptstütze vom Turmpfeiler ab, auf dem Quadergrund der Halbsäule gegen das Mittelschiff 5, eine leere Tartsche im Stil des XVI. Jahrhunderts. Zweiter Pfeiler (Zwischenstütze) an der Vorlage gegen das Mittelschiff 6, der unten halbrund geschlossene Schild der Tyg (?) Sparren blau oder grün; obere Ecken rot, unteres Dreieck weiss.[1]

Nobiliaire du pays de Neuchâtel.

(Suite)

69. DE GIEZ (ou *de Gy*). — Ancienne famille attachée au XIIIe et au XIVe siècle aux comtes de Neuchâtel de la 1ere maison. *Jean de Giez*, maître d'hôtel du comte Louis et châtelain de Vautravers vers 1350 et *Othenin de Giez*, possesseur par sa femme Aymonette de Savagnier d'un fief provenant de cette dernière famille (1360) paraissent avoir été les derniers du nom qui aient joué un rôle dans ce pays.

ARMES: D'azur à la croix d'or (selon Mandrot).

70. GIRARD. — *David Girard,* originaire de Savagnier, pasteur de Neuchâtel, fut anobli par Anne Geneviève de Bourbon, Duchesse de Longueville, le 20 Août 1673.

Lettres entérinées le 13 Octobre de la même année. David Girard mourut en 1708 sans laisser de descendance mâle.

ARMES: De sable au chandelier à trois branches d'or.

71. GLÉRESSE. — Famille d'ancienne noblesse, originaire probablement du village du même nom, et qui succéda par héritage, au milieu du XVIe siècle à une portion du fief de Bariscourt. Plusieurs *Gléresse* siégèrent aux audiences.

Famille éteinte dans la 2e moitié du XVIIe siècle.

ARMES: D'azur à la bordure d'or et à la bande de gueules brochant sur le tout.

CIMIER: Un buste sans bras vêtu d'azur et d'une écharpe de gueules en bandouillère, coiffé d'un bonnet d'azur retroussé de gueules.

---

[1] Sehr wünschenswert ist eine baldige und genaue Aufnahme des mehrfach an den Gewölben der Krypta vorkommenden Wappen der Schwend, indem diese Schildereien bei der jetzigen Verwendung der Chorgruft dem unfehlbaren Ruine preisgegeben sind.

72. GORGIER. — Maison seigneuriale de la souche des barons d'Estavayer et qui resta jusqu'au milieu du XIVe siècle france de tout lieu de vassalité.

En 1340 le seigneur de Gorgier s'infeoda au Bon de Vaud, de la maison de Savoie, lequel rétrocéda ses droits de suzeraineté au comte de Neuchâtel. Ce dernier reçut l'hommage de Gorgier en 1344.

Gorgier sortit des mains de ses seigneurs de la maison d'Estavayer par la vente qu'en fit, en 1433, Jacques d'Estavayer à Jean de Neuchâtel-Vaumarcus-

ARMES: Mandrot attribue pour armes à cette maison: Palé d'argent et d'azur de six pièces, à la bandes de gueules chargée de trois étoiles d'or. — Ces armes indiqueraient une parenté plus étroite avec Grandson qu'avec Estavayer, et faute de connaître aucun document où ces armes soient peintes, nous nous demandons si elles n'étaient pas en réalité: palé d'or et de gueules à la bande d'argent chargée de trois étoiles (ou trois roses) de gueules ce qui constituerait une brisure des armes d'Estavayer.

73. DE LA GRANGE. — Famille originaire du Val-de-Ruz et bourgeoise de Neuchâtel dont divers membres apparaissent au XIVe siècle comme possesseurs de petits fiefs avec la qualification de Donzels. Elle paraît s'être éteinte au siècle suivant.

Un quartier de vignes au dessus de Serrières a conservé son nom.

ARMES: *(Selon Mandrot)* d'or au lion de gueules au chef de gueules chargé de trois lions d'argent.

74. GRUÈRES (Grueyres) (Gruyères). — Famille d'ancienne noblesse, bourgeoise de Landeron, et qui fournit divers officiers du prince au XVe siele. *Jean Gruères,* maire de Neuchâtel et *Léonard* son fils, chanoine de Besançon, protonotaire apostolique, envoyé de Charles Quint près les lignes, siégèrent aux audiences pour le fief de leur nom.

Léonard Gruères ci-dessus, dernier du nom mourut dans la première moitié du XVIe siècle après avoir vendu son fief à son cousin Benoît Chambier en 1537.

ARMES: Écartelé au 1 et 4 d'or à la bande d'azur, au 2 et 3 du premier au chevron de gueules. *Ou, suivant un sceau du XVe siècle:* De ... à la tête de grue mouvante de trois coupeaux.

75. GUINAND. — *David Guinand,* maire de Colombier, fut anobli le 28 Février 1687 par le prince de Condé curateur de l'abbé d'Orléans, prince de Neuchâtel. — Lettres entérinées le 26 Avril suivant. — Famille éteinte.

ARMES: D'argent au scorpion de sable posé en pal.

76. GUY (Clerc dit Guy) (Audengier) (Clerc dit Haudanger) (Guy d'Haudanger). — Famille d'ancienne bourgeoisie de Neuchâtel, originaire du Val-de-Ruz, et qui pendant longtemps a porté indifféremment les noms de *Vulpe, Gerbe, Worpe, Guy, Clerc* ou *Le Clerc dit Guy, Audengier, Guy dit Haudanger, Guy d'Haudanger.* Elle fournit au XVIe et au XVIIe siècle de nombreux conseillers d'Etat et des officiers généraux au service de Hollande et au service de France.

Jean Clerc dit Guy, capitaine au service de France, banneret de Neuchâtel, fut anobli par lettres patentes de Marie de Bourbon le 25 Décembre 1595.

Son fils *Jean Guy* acquit en 1628 des héritiers de Claude de Constable le fief du Sorgereux et le posséda, ainsi que ses descendants, à titre de fief noble, et leur noblesse ne fut pas contestée bien que le conseil d'Etat eût, le 16 Novembre 1610, sans motif intelligible, refusé d'entériner les lettres de noblesse de Jean Guy.

Abram Le Clerc dit Guy, capitaine au service de France, conseiller d'Etat et maire du Locle fut anobli par le roi Henry IV en 1603 pour sa bravoure en guerre ainsi qu'en mémoire des services de son père, le colonel Pierre Guy, tué au siège d'Autun en 1591.

Louis Guy, conseiller d'Etat et maire de Rochefort, petit fils de Jean ci-dessus, présida en 1694 les Etats qui adjugèrent la souveraineté à Mme de Nemours et cette princesse reçut le sceptre de ses mains. En mémoire de ce fait elle lui octroya, par lettres du 25 Avril 1694, entérinées le 30 Juillet de la même année, une augmentation d'armoiries consistant en un sceptre posé en bande sur le tout de ses armes.

Un autre petit fils de Jean Guy, *Jacques de Guy d'Haudanger,* lieutenant général des armées du roi, seigneur de Sorcy et de plusieurs autres lieux en France et en Suisse, fut anobli ainsi que ses frères Henry et Pierre et Guillaume son neveu, par Louis XIV le 25 Octobre 1649. (Confirmations du diplôme le 29 Novembre 1657). — Pas d'entérinement à Neuchâtel. — La famille de Guy s'est éteinte à Neuchâtel dans les familles de Pourtalès, de Pierre et de Merveilleux. Son dernier repésentant mâle est mort en 1801. — Nous ignorons s'il existe encore des représentants de la branche française ci-dessus.

ARMES: De gueules à la croix d'argent cantonnée en chef de deux molettes du même.

Augmentation en 1694 pour Louis Guy et sa descendance: de gueules à la croix d'argent, accompagnée au canton senestre du chef et au canton dextre de la pointe de deux molettes du même, au sceptre d'or posé en bande sur le tout.

(N. B. D'après le procès verbal d'entérinement le sceptre serait d'argent, mais cette pièce a constamment été représentée d'or).

CIMIER: Un buste sans bras vêtu des couleurs et pièces de l'écu ancien.

(à suivre).

Die Heraldik in den Glasgemälden von Königsfelden.

Von R. A. Nüscheler.

Schluss (Beilage eine Farbentafel).

Das schönste und heraldisch interessanteste Glasgemälde[1] bildet das Mittelfeld im Fusse des Antoniusfensters mit dem Bildnisse des Stifters. Der Herzog Rudolf von Lothringen ist knieend dargestellt, ein edler Jüngling mit bartlosem Antlitz und blondem, bis auf die Schultern herabfallendem Locken-